

- . Geneviève Manassemay s'occupera de l'organisation matérielle de la salle.
- . Robert Pelletier fera l'introduction de la conférence.
- . Publicité: les mêmes milieux hospitaliers et universitaires seront convertis. Redistribution des endroits dont Michèle C. s'occupait:

Geneviève M.: - Sacré-Coeur
 - Université Montréal
 - Centre d'Orientation

Jeanne B.: - Ste-Justine

Robert P.: - Maisonneuve-Rosemont.

5. Colloque 87

- . Robert P. fait état des démarches d'Hélène Richard: Lise Monette préfère ne pas participer au Colloque du fait qu'elle donne déjà une conférence pour notre Association au printemps.
- . Hubert V.G.: Yolande Tanguay a accepté de participer au Colloque.
- . Jeanne B.: Les gens de l'équipe du programme de formation du Allan sont intéressés à participer. Soit dr Debanne ou dr. Bienvenu. Ils ont déjà écrit un article touchant ce thème, publié au printemps 1986.

- . Autres intervenants à contacter:

François Peraldi
 Martin Gauthier
 Elisabeth Bigras
 René Marineau (de Trois-Rivières)
 André Renaud

Jeanne Beaudry contactera les 4 premiers. Robert Pelletier demandera à Hélène Richard d'approcher André Renaud.

- . Date retenue pour le Colloque: Vendredi, 22 mai.

6. Séminaires

Jeanne Beaudry: le séminaire sur les textes de Lacan est confirmé avec Lise Monette.

Débutera fin janvier, une fois par mois jusqu'en mai, pour un total de cinq (5) séminaire.

Coût décidé: \$125/soir.

(Total: \$625.00).

Le Comité continue d'explorer d'autres possibilités de séminaires.
 Suggestion: l'image du corps, avec Anne-Marie Duhau.

7. Conférence printemps 87

Lise Monette à suggéré 2 thèmes, demande au comité de décider lequel:

- Les silences

- L'argent comme inscription symbolique du désir

Après hésitation, le comité opte pour le second (argent). Jeanne Beaudry s'occupera de convenir d'une date avec Lise Monette, vers la fin avril; si possible un lundi soir, 8 hres.

8. Critères d'admissibilité à l'APPQ

Lors de la rencontre de Jeanne Beaudry avec l'équipe du programme de formation du Allan, un problème a été soulevé: leur programme exige 2 cas contrôles et non 4; mais sur une base de longterme à 2 entrevues/semaine; ils sont très intéressés par notre Association, mais se demandent si cela va exclure leurs candidats, qui ne répondent pas ainsi à tous nos critères.

Le Comité resitue le sens de ces critères en terme de balise, mais où chaque cas est étudié individuellement; un candidat ayant suivi un programme structuré reconnu est accepté en général sans problème. Mais comme "balise", le Comité décide de maintenir à 4 le nombre de cas contrôle requis, du moins pour le moment.

9. Bulletin d'information

Il est convenu d'en émettre un en janvier et un autre au printemps.

10. Varia

A. Membres juniors

Question soulevée: serait-il indiqué d'ouvrir la catégorie "membre-junior" aux candidats ne répondant pas à tous les critères d'admission mais présentant une bonne formation sur certains plans. Le Comité décide de ne pas étendre cette catégorie, limitée aux membres en formation reconnus tels lors de la mise sur pied de l'Association.

Par ailleurs, le Comité envisage la possibilité d'ouvrir parfois, exceptionnellement, les séminaires à une personne de l'extérieur, dans le cas où cette personne présente une formation pertinente en rapport avec le dit séminaire.